

Rapport annuel 2025

Joyeux anniversaire !!! Tox Info Suisse a déjà

60 ANS



11.08.1965 : Création de la fondation
28.03.1966 : Mise en place d'un service 24/7

1,5 million d'appels*

*Jusqu'en 1993, seuls les cas étaient comptés
Un cas peut générer plusieurs appels

1966 : 2 000 / 2026 : 50 000

collaborateurs
La plupart à temps partiel

1966 : 1 + 9 médecins intérimaires
du Kispi et du GMIZ
1986 : 18
2006 : 32
2026 : 48

450 000

demandes du
personnel médical

80 000

agents toxiques

26 000 

demandes liées
aux champignons

22 000 DEMANDES
LIÉES AUX
ANIMAUX VENIMEUX

70
MEMBRES DU CONSEIL
DE FONDATION

1966 - 2026



Numéro d'urgence

145

Tox Info Suisse est la bonne adresse pour toute question concernant les intoxications, tant pour les particuliers que pour les professionnels de la santé et les entreprises.

Aperçu des services les plus importants :

- Permanence 24/7 au numéro d'urgence 145
- Conseil aux particuliers et aux professionnels de la santé en cas d'intoxications
- Conseil à propos des agents toxiques (demandes théoriques : no 044 251 66 66)
- Site Internet www.toxinfo.ch (Blog Tox, Lexique Tox, informations pour les professionnels, etc.)
- Application Tox Info
- Monographies des antidotes et schémas de traitement
- Évaluation de risques et expertises
- Pharmacovigilance des médicaments vétérinaires
- Prévention des intoxications
- Formation postgrade pour le titre de médecins spécialistes en pharmacologie et toxicologie clinique
- Recherche et formation
- Conseil et services aux entreprises

Photo de couverture :

Tox Info Suisse fête ses 60 ans – propre création

Sommaire

Avant-propos de la conseillère fédérale	4
Éditorial	5
Activités	6
L'expertise toxicologique continue à être recherchée	
Point chaud	7
La connaissance est le meilleur antidote : le centre antipoison fête ses 60 ans	
Chronologie	10
Les dates clés de la fondation	
Service d'urgence et d'information	12
Numéro d'urgence 145	12
Intoxications chez l'être humain	14
Intoxications chez l'animal	18
Finances	20
Comptes annuels	
Dons	22
Remerciements aux donateurs	
Perspectives	23
Poser les jalons d'un avenir durable	
Organismes de soutien et partenaires	24
Le travail de Tox Info Suisse bénéficie d'une large assise	
Conseil de fondation, direction, personnel	25
Les personnes qui s'engagent pour Tox Info Suisse	
Publications	26
Publications scientifiques	
Impressum	27

Avant-propos de la conseillère fédérale

Tox Info Suisse agit comme un véritable phare dans le domaine sensible de la sécurité sanitaire. Chaque année, il guide plus de 40 000 personnes qui s'appuient sur son expertise et ses conseils fiables pour être rapidement rassurées ou pour prendre des mesures d'urgence en cas de suspicion d'intoxication. Cet indispensable point de repère est là, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, tant pour les professionnels de la santé que pour les citoyennes et citoyens inquiets pour eux-mêmes ou pour leur entourage, en particulier leurs enfants.

Peu d'organisations jouissent d'une telle confiance de la part de la population que Tox Info Suisse. L'élan de solidarité suscité en 2025 par la pétition pour assurer son financement en est une preuve, tout comme l'important soutien dont il bénéficie de la part des Cantons et des Chambres fédérales. Un financement d'urgence du centre antipoison a heureusement pu être mis en place. Une solution pérenne est vivement souhaitée, et nécessitera de fixer dans la loi le principe d'une répartition entre fonds publics et privés. Il est indispensable que Tox Info Suisse puisse, à l'avenir aussi, compter sur une contribution appropriée de la part des milieux économiques dont les produits peuvent malheureusement – en cas de mauvaise utilisation – être source d'intoxication.

En célébrant son 60^e anniversaire, Tox Info Suisse marque une importante étape en 2026. Je félicite l'ensemble des personnes engagées et souhaite que le centre antipoison continue à jouer pleinement son rôle d'acteur sanitaire incontournable pour la sécurité de la population.



Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de l'intérieur

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2025 restera, à plusieurs égards, gravée dans nos mémoires. Pour Tox Info Suisse, elle aura été marquée par d'importants défis, tant sur le plan professionnel que financier. Elle a également mis en lumière, de manière particulièrement saisissante, l'importance du centre antipoison pour la population et le système de santé suisse.

Avec une nouvelle hausse de près de 5 % du nombre des demandes, la tendance observée ces dernières années se confirme : le besoin de conseils rapides, compétents et indépendants en cas d'intoxication ne cesse d'augmenter. Nous remercions chaleureusement les personnes concernées, leurs proches ainsi que les professionnels de la santé pour la confiance qu'ils nous témoignent !

La situation financière de Tox Info Suisse a été au cœur des préoccupations cette année. Elle n'a cessé de s'aggraver, au point de remettre sérieusement en question la pérennité de l'institution. En milieu d'année, nous nous sommes vus contraints d'alerter les milieux politiques et le public sur l'urgence de la situation.

Les quasi 120 000 signatures recueillies en seulement trois semaines en faveur de la pétition pour sauver le centre antipoison ont envoyé un signal clair : le numéro d'urgence 145 est un élément indispensable du système de santé et doit bénéficier d'un financement durable. Le Parlement fédéral a entendu ce message et accordé une contribution supplémentaire de la Confédération s'élevant à 1,1 million de francs pour assurer le fonctionnement du service en 2026.

Nous sommes infiniment reconnaissants de ce large soutien et pleinement conscients des responsabilités que cela implique. Nous sommes confortés dans notre volonté de continuer à remplir notre mission avec le plus haut niveau de qualité, de fiabilité et d'efficacité. Il s'agit désormais, avec nos partenaires, d'assurer à partir de 2027 un financement solide et pérenne.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les collaboratrices et collaborateurs de Tox Info Suisse. Au cours d'une année particulièrement compliquée pour notre organisation, ils ont accompli leurs missions avec un engagement remarquable, un grand professionnalisme et un souci constant de qualité. C'est grâce à leur engagement sans relâche que la population a pu compter à tout moment sur le numéro d'urgence du centre antipoison. Nous remercions également nos organisations de soutien, ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année particulièrement difficile.

Enfin, cette année marque également le 60^e anniversaire de Tox Info Suisse. Nous consacrons plusieurs pages du présent rapport annuel à cette étape importante de notre histoire. Nous vous souhaitons une agréable lecture !



Dr méd. Josef Widler
Président du Conseil de fondation



Damaris Ammann
Directrice

L'expertise toxicologique continue à être recherchée

En 2025, les tâches principales de Tox Info Suisse ont également été la consultation téléphonique d'urgence et les conseils d'ordre préventif. En outre, les vastes connaissances de nos toxicologues ont été mises à contribution pour de nombreuses activités supplémentaires dans le domaine public.

Consultation téléphonique jour et nuit

En 2025, Tox Info Suisse a effectué 44 736 consultations (+4,6 % par rapport à 2024). 72 % des demandes de conseil provenaient du public, 23 % des professionnels de la santé et le reste d'autres instances. Les demandes de conseil provenant des particuliers ont augmenté (+7 %), les consultations fournies aux hôpitaux ont également augmenté (+3 %). Les conseils demandés par les médecins praticiens ont enregistré une baisse de 2 % et ceux des vétérinaires de 35 %. La fréquence des appels provenant des pharmaciens a diminué de 12 %. Notre site Internet a été visité env. 650 000 fois et l'application Tox-Info a été téléchargée près de 5 000 fois.

Service d'experts

Outre la consultation téléphonique d'urgence, Tox Info Suisse a établi des rapports scientifiques et des expertises ainsi que des analyses de cas pour les autorités et des entreprises. La direction médicale ainsi que le directeur scientifique, aussi directeur de la formation postgrade, ont participé aux consultations de toxicologie clinique au sein de l'Hôpital universitaire de Zurich. En outre, Tox Info Suisse a pris en charge le conseil d'urgence pour des entreprises pharmaceutiques, principalement en dehors des heures de bureau. Tox Info Suisse a également fourni des conseils liés aux fiches de sécurité et s'est chargé de la levée en urgence de l'aveugle dans le cadre d'études cliniques. Le personnel expérimenté du Tox Info Suisse a également répondu à diverses questions des médias.

Participation au réseau des antidotes

En collaboration avec les représentants de la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux) et de la pharmacie de

l'armée, Tox Info Suisse a assuré l'approvisionnement des antidotes en Suisse pour le compte de la CDS (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé). La mise à jour de la liste des antidotes et la rédaction de notices informatives et de monographies sur les antidotes ont fait partie intégrante des responsabilités de Tox Info Suisse.

Transfert du savoir

Le Prof. Dr méd. A. Jetter, directeur scientifique et directeur de la formation postgrade de Tox Info Suisse, est intervenu dans le cadre de l'enseignement médical à l'Université de Zurich. Le personnel académique de Tox Info Suisse a donné plusieurs conférences destinées à la formation continue des médecins, ainsi qu'à d'autres métiers de la santé et d'associations professionnelles. En outre, les collaboratrices et collaborateurs de Tox Info Suisse et de l'Institut de pharmacologie et toxicologie clinique de l'Hôpital universitaire de Zurich ont participé à une formation continue hebdomadaire structurée.

Projets de recherche

Dans le cadre de l'association avec l'Université de Zurich, des projets de recherche ont été menés sous la direction du Prof. Dr méd. A. Jetter, Dr méd. C. Reichert, Dr méd. C. Degrandi et Dr méd. K. Faber. Les efforts principaux ont porté sur l'épidémiologie des intoxications et sur les rapports de dose à effet dans les intoxications chez l'être humain. Une partie de ces travaux ont été exécutés par des doctorant(e)s et des étudiant(e)s en master. Les résultats de ces projets ont été présentés à des congrès spécialisés nationaux et internationaux. Les publications des projets accomplis figurent sur la liste des publications à la page 26 et sur le site Internet de Tox Info Suisse.



pour iOS (Apple Store)



pour Android (Google Play)

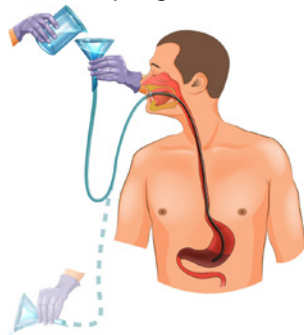
La connaissance est le meilleur antidote : le centre antipoison fête ses 60 ans

Beaucoup de gens associent avant tout Tox Info Suisse à un service de conseils téléphoniques. Mais le véritable travail du centre commence bien avant que le téléphone ne sonne et se poursuit bien après l'appel. En effet, chaque recommandation repose sur l'expertise de toxicologues cliniciens expérimentés qui analysent les cas d'intoxication, suivent les avancées de la recherche internationale, réévaluent en permanence les risques, font évoluer les traitements et assurent la formation continue de l'équipe de conseil.

Au cours des 60 dernières années, le conseil en cas d'intoxication a profondément changé. Un regard sur ces six décennies montre comment les approches thérapeutiques ont évolué, quel rôle essentiel Tox Info Suisse joue dans l'identification de nouveaux risques, quels succès ont été obtenus en matière de prévention et pourquoi la coopération internationale est aujourd'hui plus importante que jamais.

L'évolution des méthodes de décontamination

Peu de domaines de la toxicologie clinique aiguë ont connu une transformation aussi profonde que celui de la décontamination gastro-intestinale. Dans les premières années, la simple suspicion d'une intoxication conduisait déjà à recourir à des méthodes invasives telles que le lavage gastrique ou le déclenchement de vomissements. Avec le recul, nombre de ces mesures se sont révélées excessives, éprouvantes et parfois même dangereuses pour les personnes concernées. De plus, leur efficacité n'était souvent pas garantie.



Lavage d'estomac

Source: Viktoriya Kabanova, iStock

Dans les années 1990, le charbon activé, considéré comme un véritable remède miracle, s'est imposé et a été largement utilisé pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui, les recommandations en matière de décontamination sont nettement plus nuancées : elles ne sont formulées qu'en présence d'une indication claire et après une évaluation soignée du rapport bénéfice-risque. D'autres méthodes sont également utilisées, comme l'extraction endoscopique de comprimés présents dans l'estomac. Et dans de nombreux cas d'accidents, notamment chez les jeunes enfants, une surveillance attentive ou un traitement simple à domicile ou en ambulatoire est suffisant.



Jusqu'à environ
1996

1993-2009

2008-2010

à partir de
2010

Bouteilles de charbon activé datant de différentes époques
Photos: Tox Info Suisse

Cette évolution illustre parfaitement le changement qui s'est opéré dans la prise en charge moderne des intoxications : on est passé de mesures standard appliquées de manière quasi réflexe à une évaluation individuelle des risques fondée sur les données probantes.

Quand les intoxications présentent un schéma récurrent : un système d'alerte précoce face aux nouveaux risques

En tant que centre national d'information pour toute question liée aux intoxications, Tox Info Suisse reçoit 24 heures sur 24 des signalements provenant de toute la Suisse. Le centre antipoison ainsi souvent l'un des premiers à détecter de nouveaux risques d'intoxication. C'est ainsi qu'au début des années 1970, certains lots de Marzine®, médicament contre le mal des transports, ont été retirés du marché, après que le Centre Suisse d'Information Toxicologique de l'époque eut constaté un nombre anormalement élevé de cas d'intoxication. Un défaut de fabrication en était à l'origine. Un autre exemple frappant s'est produit fin 2002 / début 2003. À cette époque, Tox Info Suisse avait enregistré une augmentation inhabituelle de réactions respiratoires graves après l'utilisation de sprays imperméabilisants pour textiles. En cause : une modification de la composition du produit, ayant eu pour effet la formation de

gouttelettes plus fines. Celles-ci pouvaient pénétrer profondément dans les voies respiratoires et provoquer des troubles aigus pouvant dans certains cas nécessiter une hospitalisation. Grâce au recensement systématique des cas, les produits en question ont pu être rapidement identifiés et les autorités ainsi que les fabricants informés.

Prévention : tirer les enseignements des intoxications

Le centre antipoison suisse n'intervient pas seulement en cas d'urgence, mais contribue activement, depuis sa création, à la prévention des intoxications grâce à une étroite collaboration avec les autorités.

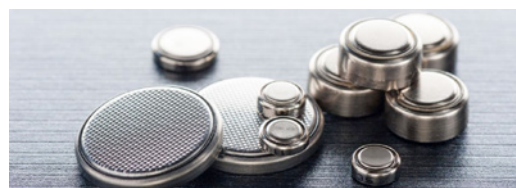
Les somnifères à base de bromures sont un exemple précoce de cette collaboration fructueuse entre le Centre Suisse d'Information Toxicologique et les autorités. Utilisés depuis le XIXe siècle comme sédatifs et somnifères, les bromures peuvent toutefois s'accumuler dans l'organisme. Des intoxications chroniques accompagnées de symptômes neurologiques et psychiatriques, connues sous le terme de « bromisme », ont ainsi été observées à plusieurs reprises. Le Centre Suisse d'Information Toxicologique lui aussi reçoit des signalements de ce type. L'instauration de l'obligation de prescription de ces préparations a largement contribué à une diminution rapide de leur utilisation et à rendre les intoxications graves nettement plus rares.



Publicité d'époque pour Bromural, première moitié du XXe siècle
Source: Artvee

Une autre étape importante a été franchie au milieu des années 1980 : des cas répétés d'intoxications graves après l'ingestion d'insecticides contenant des organophosphates ont conduit à l'introduction de fermetures de sécurité enfant. Après leur introduction en 1987, les accidents graves ne se sont produits plus que de manière isolée.

Une situation similaire s'est présentée en 1995 après l'ingestion d'huiles pour lampes très fluides qui provoquaient de graves complications pulmonaires chez les jeunes enfants. Les données du centre antipoison ont conduit à un classement plus strict des dangers, à l'introduction de fermetures de sécurité enfant ainsi qu'à l'interdiction des récipients transparents, des colorants et des parfums qui rendaient ces huiles attrayantes pour les enfants. Parallèlement, des alternatives moins dangereuses à base d'huile de colza ont été mises en avant.



Piles boutons

Photo: alexlmx, Canva

Plus récemment, les données relatives aux intoxications ont également permis de rendre certains produits plus sûrs. Ainsi, les risques liés à l'ingestion de piles boutons ont conduit à équiper les jouets, dans la plupart des cas, de compartiments à piles vissés, désormais difficilement accessibles aux jeunes enfants. Cette mesure est particulièrement importante, car les piles boutons peuvent provoquer de graves brûlures de l'œsophage en l'espace de seulement quelques heures.

Les dosettes de lessive liquide (« Liquid Caps ») constituent un autre exemple. Ces dosettes colorées et brillantes étaient souvent confondues avec des bonbons par les jeunes enfants et ont entraîné de nombreux cas d'intoxication ainsi que des lésions oculaires. Les observations de Tox Info Suisse et d'autres centres antipoison ont montré que ces produits présentaient un risque nettement plus élevé que les lessives traditionnelles. En conséquence, des dispositions plus strictes ont été introduites en 2016, en Suisse et dans l'ensemble de l'Europe. Elles comprennent notamment des emballages extérieurs opaques, des fermetures de sécurité enfant, des capsules plus résistantes et des avertissements plus explicites.



Capsules de lessive ou sucrerie ?

Source: Tox Info Suisse

De la recherche nationale à la coopération internationale

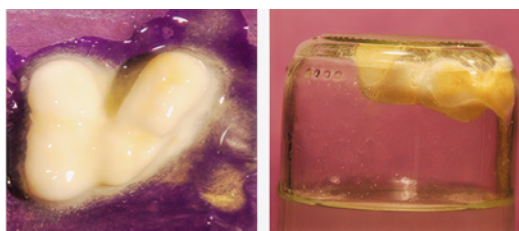
Même si Tox Info Suisse a très tôt entretenu des échanges avec d'autres centres antipoison, les travaux scientifiques se sont principalement concentrés, au cours des premières décennies, sur l'analyse d'événements survenus en Suisse. L'épidémie de botulisme de type B, qui a touché toute la Suisse en 1973, en est un exemple. Le Centre Suisse d'Information Toxicologique a joué un rôle déterminant dans l'identification de l'origine de l'épidémie et dans sa gestion. De même, lors de l'incendie de l'usine chimique Sandoz à Schweizerhalle, à l'automne 1986, Tox Info Suisse a joué un rôle central en matière d'information et de coordination.



Incendie de l'usine chimique Sandoz à Schweizerhalle en 1986
Photo: Keystone

En revanche, les avancées scientifiques majeures de ces 20 dernières années reposent de plus en plus sur des coopérations internationales dans lesquelles Tox Info Suisse a parfois même joué un rôle de pionnier.

Vers 2010, on a constaté, lors de surdosages de quétiapine à libération prolongée, une évolution inhabituelle chez de nombreuses personnes concernées : après une première amélioration, les symptômes réapparaissent quelques heures plus tard, suivant une évolution par vagues. Tox Info Suisse a joué un rôle majeur au niveau international dans l'élucidation de ce phénomène : l'agglomération des comprimés dans le tractus gastro-intestinal, formant ce que l'on appelle des pharmacobézoards, était à l'origine de cette libération retardée du principe actif.



Formation de bézoards liés à la quétiapine
Photos: Tox Info Suisse

Dans d'autres cas, des impulsions importantes sont venues de groupes de recherche étrangers. Ainsi, Tox Info Suisse a étudié le lien entre la disponibilité de comprimés de paracétamol à 1 g et la gravité des intoxications. Les données suisses ont confirmé les résultats d'études internationales. Quelques années plus tard, des toxicologues cliniciens en Australie et au Royaume-Uni ont mis au point un schéma thérapeutique simplifié pour les intoxications au paracétamol. Les données scientifiques ayant clairement démontré l'efficacité de ce schéma thérapeutique, le centre antipoison suisse a rapidement pu le recommander à son tour. Le développement de nouvelles thérapies n'est toutefois pas toujours au premier plan. Pendant la pandémie de COVID-19, Tox Info Suisse a observé une augmentation des tentatives de suicide chez les adolescents. L'analyse de cette évolution a été menée dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire, tant au niveau national qu'international.



Chapeaux de morilles séchées

Photo: bkr

Aujourd'hui, Tox Info Suisse se penche sur une autre problématique : les intoxications graves, parfois mortelles, consécutives à la consommation de morilles vendues dans le commerce. À la suite de la publication d'une étude française fin 2023, l'experte en champignons de Tox Info Suisse a analysé les cas recensés en Suisse au cours des dix dernières années. Cette analyse a confirmé que, contrairement à ce que l'on supposait jusqu'à présent, les morilles peuvent, dans de rares cas, provoquer des intoxications graves. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet sur notre site Internet, dans la rubrique « Blog Tox ». Le nombre de cas recensés dans chaque pays étant souvent trop faible pour permettre d'identifier les risques de manière fiable et d'analyser statistiquement les évolutions cliniques, la collaboration internationale revêt une importance croissante. Elle permet de mettre en commun les données et les connaissances et contribue ainsi, sur la base de résultats solides, à améliorer durablement la sécurité de la population. C'est précisément en cela que réside, depuis 60 ans, l'une des grandes forces de Tox Info Suisse.

Les dates clés de la fondation



1965

Création, le 11 août 1965, de la fondation «Centre d'Information Toxicologique de la Société Suisse de Pharmacie», ayant son siège à Zurich.



1966

Mise en service 24 heures sur 24 le 28 mars 1966 et inauguration officielle du Centre d'information toxicologique le 25 mai 1966.

1999

Déménagement dans de nouveaux locaux, à l'adresse actuelle. Une attention particulière est accordée à la prévention des pannes et à la continuité du service de conseil. Les cadres médicaux et administratifs sont équipés de téléphones portables qui remplacent les appareils radio.

1997

Mise en ligne du site Internet du centre antipoison.

Le 30 septembre 1967, la « Société suisse de l'industrie chimique », aujourd'hui scienceindustries, devient partenaire à parts égales de la fondation. Création de la fondation élargie « Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT) ».

1967

La plupart des cantons participent au financement à hauteur de 1 centime par habitant; cinq cantons avaient déjà apporté leur soutien au Centre Suisse d'Information Toxicologique en 1966.

Introduction d'un système de microfilms permettant de retrouver rapidement les dossiers de cas et d'en assurer l'archivage.

Pour la première fois, la part des demandes émanant de la population atteint 51 % et dépasse légèrement celle des professionnels de la santé.

1968



Première participation au congrès des centres antipoison européens, marquant le début d'une collaboration qui se poursuit encore aujourd'hui.

1970

1982

Le nombre d'appels passe la barre des 20 000 par an. Le service téléphonique doit ponctuellement être assuré par deux personnes simultanément.

1981

1972

La SUVA devient l'un des organismes de soutien financier du Centre Suisse d'Information Toxicologique.

Le nombre de demandes dépasse pour la première fois les 10 000 par an.

1973

La Confédération participe au financement du Centre Suisse d'Information Toxicologique de 1973 à 1986, puis à nouveau à partir de 2005.

1979

Nouveau numéro d'urgence: 01 251 51 51 (encore valable aujourd'hui sous la forme: 044 251 51 51).

2000

À la demande de l'Association olympique suisse, mise en place d'une hotline antidopage payante destinée aux athlètes.

Pour la première fois, le nombre d'appels passe la barre des 30 000 par an.



2001

2001



2003

Swisscom attribue au Centre Suisse d'Information Toxicologique le numéro abrégé national 145.

2011

Le Centre Suisse d'Information Toxicologique devient un « institut associé à l'Université de Zurich ».



tox info suisse

2015

Le Centre Suisse d'Information Toxicologique devient « Tox Info Suisse ». Un nouveau logo et un nouveau site Internet sont lancés, de même que l'application Tox Info.

2017

Le nombre de demandes dépasse pour la première fois les 40 000 par an. Les années suivantes enregistrent un recul temporaire, lié à la facturation des consultations aux vétérinaires. Les consultations destinées aux hôpitaux sont payantes depuis 2015.

2021

Au 1^{er} janvier, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) reconnaît le numéro abrégé 145 comme service d'urgence officiel. Les appels à ce numéro sont dès lors gratuits pour la population.

2023

Refonte du site Internet, publication régulière d'articles dans le « Blog Tox » et création d'un nouveau lexique toxicologique, le « Lexique Tox ».



2025

Remise à la conseillère fédérale Baume-Schneider d'une pétition ayant recueilli près de 120 000 signatures afin d'assurer l'avenir de Tox Info Suisse. À la fin de l'année, le Parlement assure le maintien du centre antipoison suisse pour 2026 en lui accordant un financement de 1,1 million de francs.

2024

Introduction de la troisième génération de la base de données électronique de connaissances ; toutes les données recueillies depuis 1966 sont désormais numérisées.

1996

Introduction de « Toxi », le premier logiciel destiné à la gestion des demandes et des cas. Un programme numérique de gestion de la littérature avait déjà été introduit en 1992.



1986

Les premiers contrats de prestations sont conclus avec les entreprises pharmaceutiques et chimiques.

1984

Création, au sein du Centre Suisse d'Information Toxicologique, du groupe de travail « Antidotes » qui publie chaque année depuis 1986 la liste des antidotes. Depuis 1995, la GSASA et, depuis 2015, la Pharmacie de l'armée participent également à ce groupe de travail.



Numéro d'urgence 145

En 2025, le nombre des demandes de conseil a augmenté de 4,6 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, la tendance à la hausse perdure. Les conseils fournis par Tox Info Suisse ont augmenté de plus de 13 % ces dix dernières années.

La permanence téléphonique en cas d'urgence, de jour comme de nuit, pour la population et les médecins, constitue le principal service de Tox Info Suisse en cas d'intoxication aiguë et chronique. En outre, Tox Info Suisse répond aux questions théoriques et fournit ainsi une contribution importante dans la prévention des accidents toxiques. Tous les appels au service d'information sont enregistrés dans une base de données électronique et constituent la base du rapport annuel et des évaluations scientifiques, ceci afin d'améliorer continuellement notre conseil. Il va de soi que les consultations sont soumises au secret professionnel et à la protection des données.

Vue de l'ensemble des appels

Nombre de demandes de conseil

En 2025, Tox Info Suisse a reçu 44 736 demandes de conseil (+4,6 % par rapport à 2024).

Provenance des demandes de conseil

La plupart des appels proviennent du public. Ceci reflète le grand besoin d'information de la population et la popularité de Tox Info Suisse. Les médecins ont mis nos services à contribution 8 875 fois. Ces appels provenaient en grande partie des médecins hospitaliers (7 674). Les médecins praticiens ont adressé 1 201 demandes à Tox Info Suisse, les services de sauvetage 1 225, les homes 879, les pharmaciens 329 et les vétérinaires 50.

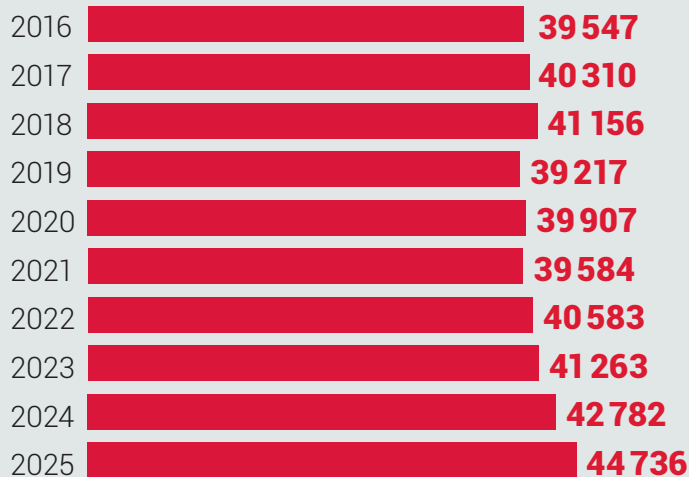
Tox Info Suisse a également fourni des informations aux médias à 101 reprises. Les autres demandes de renseignement provenaient des entreprises et de différents types d'organisations.

Demandes de conseil après ou sans exposition à un agent toxique

Les appels se répartissent entre demandes d'information théorique et appels à la suite d'un incident.

Parmi les 1 701 appels sans exposition à un agent toxique figuraient notamment des questions sur les médicaments et les antidotes, la toxicité des plantes pour les enfants et les animaux domestiques ainsi que les risques d'intoxication liés, par exemple, aux produits ménagers, aux substances chimiques, aux drogues, aux aliments avariés ou aux animaux venimeux. Dans tous ces cas, Tox Info Suisse a principalement fourni des consultations à caractère préventif. Cette catégorie comprend également l'information et la mise à disposition de la documentation à l'intention des autorités, des médias, des particuliers et de divers organismes ainsi que l'envoi de fiches d'information et l'orientation vers d'autres services spécialisés compétents.

Sur les 42 999 conseils faisant suite à une exposition toxique, 40 403 concernaient des personnes et 2 596 des animaux.



Le nombre des demandes a augmenté de plus de 13 % au cours des dix dernières années.

13

Provenance des appels par cantons et appelants

Canton	Nombre d'habitants	Public	Médecins hospitaliers	Médecins praticiens	Pharmaciens	Vétérinaires	Divers	Total	Appels par 1000 habitants	
									Public	Médecins
AG	735 808	2 463	711	58	27	3	267	3 529	3,3	1,0
AI	16 733	51	–	1	–	–	2	54	3,0	0,1
AR	56 705	193	80	8	–	–	27	308	3,4	1,6
BE	1 071 216	3 927	1 028	152	49	10	437	5 603	3,7	1,1
BL	301 323	1 175	156	35	8	2	93	1 469	3,9	0,6
BS	201 384	778	393	33	12	–	86	1 302	3,9	2,1
FR	346 674	1 093	171	37	23	7	79	1 410	3,2	0,6
GE	531 102	1 690	351	59	33	2	271	2 406	3,2	0,8
GL	42 371	94	26	4	–	–	4	128	2,2	0,7
GR	206 138	579	214	26	10	2	49	880	2,8	1,2
JU	74 840	206	39	4	5	–	17	271	2,8	0,6
LU	437 944	1 405	312	75	7	1	144	1 944	3,2	0,9
NE	179 518	486	64	10	11	1	66	638	2,7	0,4
NW	45 345	125	19	1	1	1	8	155	2,8	0,5
OW	39 662	116	22	2	–	–	8	148	2,9	0,6
SG	540 036	1 823	431	59	9	5	195	2 522	3,4	0,9
SH	88 667	342	109	7	3	–	38	499	3,9	1,3
SO	289 792	1 081	247	37	2	–	126	1 493	3,7	1,0
SZ	168 931	487	66	18	2	–	31	604	2,9	0,5
TG	299 509	1 058	217	25	6	2	117	1 425	3,5	0,8
TI	358 903	705	236	23	13	–	34	1 011	2,0	0,7
UR	38 275	88	21	7	–	–	5	121	2,3	0,7
VD	855 106	2 626	477	121	40	5	239	3 508	3,1	0,7
VS	371 288	911	138	29	17	1	85	1 181	2,5	0,5
ZG	133 739	396	61	24	5	–	36	522	3,0	0,6
ZH	1 620 020	6 589	1 540	307	43	6	699	9 184	4,1	1,1
FL	40 886	112	27	4	–	–	14	157	2,7	0,8
étranger	–	209	516	6	–	1	31	763	–	–
inconnu	–	1 291	2	29	3	1	175	1 501	–	–
Total	9 091 915	32 099	7 674	1 201	329	50	3 383	44 736	3,5	1,0
%		71,8%	17,2%	2,7%	0,7%	0,1%	7,6%	100%	–	–

Source Population : OFS / Autorités FL (date de référence : 1.1.2025)

Intoxications chez l'être humain

Les enfants de moins de 5 ans sont les plus fréquemment touchés

En 2025, 40 403 demandes ont été enregistrées par Tox Info Suisse pour 37 708 cas. Les enfants de moins de cinq ans représentaient la classe d'âge la plus fréquemment concernée (40,7 %). Au total, les enfants (51,9 %) ont été un peu plus

souvent exposés que les adultes (47,9 %). Chez les enfants, le sexe masculin prédomine légèrement (51,9 % vs 46,8 %) et, chez les adultes, le sexe féminin l'emporte (58,7 % vs 40,9 %). Cette répartition n'a guère changé par rapport aux années précédentes.

Nombre de cas avec exposition, selon l'âge et le sexe chez l'être humain

Âge		féminin		masculin		inconnu	Total	
Enfants		9 168	46,8%	10 157	51,9%	246	19 571	51,9%
Âge	< 5 ans	7 074		8 099		167	15 340	
	5 – <10 ans	944		1 224		31	2 199	
	10 – <16 ans	1 091		761		8	1 860	
	inconnu	59		73		40	172	
Adultes		10 591	58,7%	7 377	40,9%	81	18 049	47,9%
Âge	16 – <20 ans	1 034		646		2	1 682	
	20 – <40 ans	3 670		2 864		17	6 551	
	40 – <65 ans	2 877		2 088		9	4 974	
	65 – <80 ans	870		532		2	1 404	
	80+ ans	461		248		2	711	
	inconnu	1 679		999		49	2 727	
Âge inconnu		24	27,3%	14	15,9%	50	88	0,2%
Total		19 783	52,5%	17 548	46,5%	377	37 708	100%

15

La plupart des expositions à des substances toxiques sont accidentelles, donc involontaires, et elles touchent surtout les enfants en bas âge.

Plus d'intoxications accidentelles que d'intoxications intentionnelles

Parmi les circonstances d'intoxication, on distingue les expositions accidentelles (non intentionnelles), les expositions intentionnelles et les effets indésirables de médicaments. Les expositions accidentelles comprennent les intoxications domestiques (domicile privé, jardin inclus), les

intoxications professionnelles (sur le lieu de travail) et les expositions environnementales (liées aux activités humaines et transmises par les aliments, l'eau potable ou l'air ambiant). Les expositions intentionnelles comprennent les suicides et tentatives de suicide, l'abus de substances et les expositions criminelles, (provoquées par des tiers).

Circonstances des expositions à l'agent toxique chez l'humain

Circonstances	Intoxications aiguës (Exposition ≤ 8 h)		Intoxications chroniques (Exposition > 8 h)	
accidentelles domestiques	26 124	69,3 %	746	2,0 %
accidentelles professionnelles	1 322	3,5 %	53	0,1 %
accidentelles environnementales	47	0,12 %	16	0,04 %
autres circonstances	2 289	6,1 %	78	0,2 %
Total circonstances accidentelles	29 782	79,0 %	893	2,4 %
intentionnelles suicidaires	3 567	9,5 %	72	0,2 %
intentionnelles abusives	816	2,2 %	108	0,3 %
intentionnelles criminelles	124	0,3 %	19	0,05 %
intentionnelles autres	957	2,5 %	130	0,3 %
Total circonstances intentionnelles	5 464	14,5 %	329	0,9 %
Total accidentelles et intentionnelles	35 246	93,5 %	1 222	3,2 %
Total circonstances aiguës et chroniques	36 468	96,7 %		
Effets médicamenteux indésirables	186	0,5 %		
Circonstances non classables	1 054	2,8 %		
Total	37 708	100 %		

On distingue les intoxications aiguës (durée d'exposition ≤ 8 heures) et les intoxications chroniques (> 8 heures). En outre, il existe des

effets médicamenteux indésirables qui sont enregistrés dans le cadre de réactions non désirées d'un traitement médicamenteux.

16

Agents toxiques en cause

Les agents toxiques (substances nocives) en cause liés aux demandes de conseil reçues sont répartis en 12 groupes aux fins de l'analyse. Leur répartition n'a pas changé significativement par rapport à

l'année précédente. De plus amples informations sur les différents groupes d'agents toxiques figurent dans l'annexe du rapport annuel (uniquement disponible en allemand) sur www.toxinfo.ch.

Fréquence des groupes d'agents toxiques pour tous les cas d'exposition chez l'humain

Groupes d'agents toxiques / Groupes d'âge	Adultes	Enfants	Âge non défini	Total
Médicaments	7 417	6 308	20	13 745
Produits domestiques	3 255	5 568	12	8 835
Plantes	796	2 353	1	3 150
Produits techniques et industriels	1 891	482	10	2 383
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	1 205	1 129	6	2 340
Articles de toilette et produits cosmétiques	465	1 795	–	2 260
Produits d'agrément, drogues et alcool	855	697	8	1 560
Champignons	447	227	–	674
Produits d'agriculture et d'horticulture	352	312	1	665
Animaux venimeux	281	132	1	414
Médicaments à usage vétérinaire	110	66	–	176
Autres agents ou agents inconnus	975	502	29	1 506
Total	18 049	19 571	88	37 708
				100 %

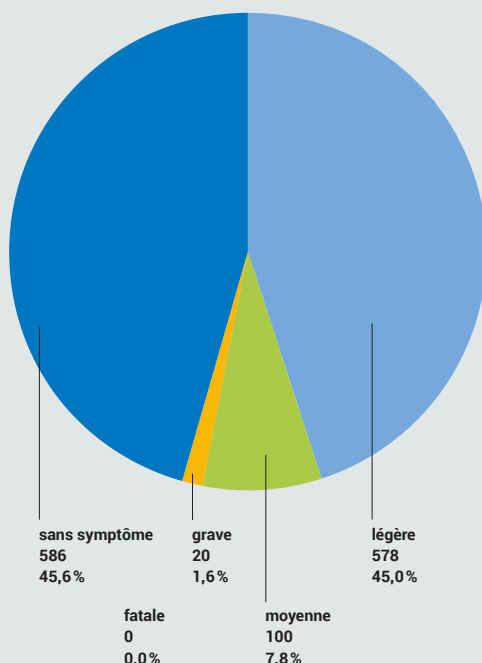
Gravité des intoxications

Dans 8 761 demandes de médecins (99 % de l'ensemble des demandes émanant de médecins), il s'agissait d'une intoxication potentielle ou avérée. Dans ces cas, les médecins traitants ont reçu, en plus du conseil oral, une évaluation écrite accompagnée d'une demande de transmission ultérieure d'un rapport sur l'évolution du cas. Dans 57,4 % des cas, les médecins ont répondu à cette requête et ont fait parvenir à Tox Info Suisse un retour médical sur l'évolution de l'intoxication. C'est ainsi que Tox Info Suisse a obtenu des informations médicales pertinentes au sujet des symptômes, du traitement et de l'évolution des intoxications aiguës et chroniques. Celles-ci sont intégrées à notre banque de données interne et étudiées afin d'améliorer constamment les conseils donnés. La saisie et l'analyse des données des cas sont standardisées par rapport aux circonstances d'exposition, au lien de causalité entre les symptômes et les résultats cliniques, ainsi que de la gravité de l'évolution. On distingue les évolutions

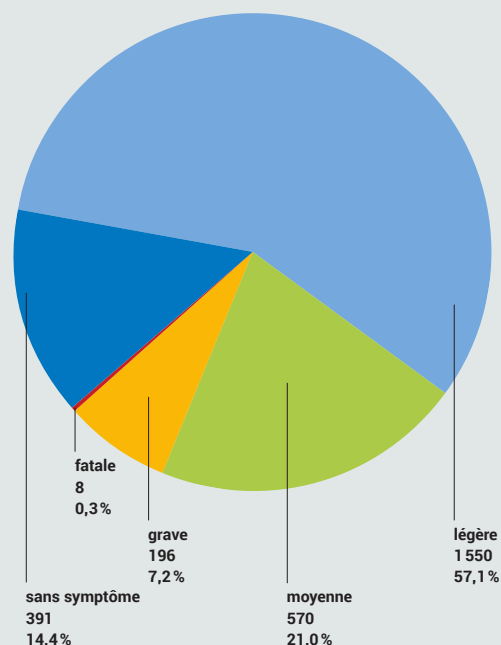
asymptomatiques, les cas présentant des symptômes légers, modérés ou graves, ainsi que les cas à l'issue fatale. Les symptômes de type léger ne nécessitent en général pas de traitement. Les symptômes modérés requièrent le plus souvent un traitement, tandis qu'en cas d'intoxication grave, un traitement est toujours nécessaire. Pour le rapport annuel, seules les intoxications présentant un lien de causalité certain ou probable ont été prises en compte. Un lien de causalité est considéré avéré lorsque l'agent toxique incriminé a été mis en évidence dans l'organisme, que l'évolution dans le temps et les symptômes sont compatibles avec cet agent et que les symptômes ne s'expliquent pas par une autre affection ou une autre cause. Un lien de causalité probable répond aux mêmes critères, à l'exception de la mise en évidence de la substance toxique dans le corps. Au total, 3 999 cas de toxicologie humaine à causalité suffisamment certaine ont ainsi pu être analysés en détail sur la base de leur évolution clinique, soit 2 % de moins que l'année précédente.

Évolution clinique chez les enfants et les adultes

Enfants (n = 1 284)



Adultes (n = 2 715)



Parmi les 3 999 rapports médicaux concernant les cas à causalité certaine ou probable, trois cinquièmes sont des mono-intoxications (un seul agent toxique en cause). Dans deux cinquièmes des cas, on est en présence d'une intoxication combinée. Pour le rapport annuel, ces cas-là ont été classés d'après le principal agent toxique responsable.

Fréquence et gravité des expositions toxiques chez l'être humain telles que documentées par les médecins traitants

Groupes d'agents toxiques	Adultes					Enfants					Total	
	O	L	M	G	F	O	L	M	G	F		
Médicaments	283	941	315	146	3	356	312	56	12	–	2 424	60,6 %
Produits domestiques	32	120	22	8	–	97	128	12	1	–	420	10,5 %
Produits techniques et industriels	32	202	64	5	2	15	21	6	1	–	348	8,7 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	8	117	89	22	1	29	39	5	5	–	315	7,9 %
Plantes	12	50	16	1	2	31	24	4	–	–	140	3,5 %
Champignons	2	34	27	5	–	5	2	4	–	–	79	2,0 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	6	26	2	–	–	19	21	2	–	–	76	1,9 %
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	5	12	6	2	–	13	10	4	1	–	53	1,3 %
Animaux venimeux	1	14	8	4	–	2	9	5	–	–	43	1,1 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	3	9	3	–	–	8	2	–	–	–	25	0,6 %
Médicaments à usage vétérinaire	3	3	1	1	–	6	1	–	–	–	15	0,4 %
Autres agents ou agents inconnus	4	22	17	2	–	5	9	2	–	–	61	1,5 %
Total	391	1 550	570	196	8	586	578	100	20	–	3 999	100 %

Gravité de l'évolution : O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Intoxications chez l'animal

Animaux concernés

2 596 demandes correspondant à 2 547 cas, concernaient une grande diversité d'espèces animales : 1 952 chiens, 537 chats, 19 équidés (ânes, chevaux, poneys), 14 bovidés (bœufs, chèvres, moutons, vaches, veaux), 12 lagomorphes (lapins, lièvres), 6 rongeurs (cochons d'Inde, hamster, souris), 2 poules, 2 oiseaux, 1 poisson, 1 tortue, 1 animal d'espèce inconnue.

Fréquence des groupes d'agents toxiques concernant les cas d'intoxications chez l'animal

Groupes d'agents toxiques		Nombre de cas
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	874	34,3 %
Plantes	431	16,9 %
Médicaments	420	16,5 %
Produits d'agriculture et d'horticulture	240	9,4 %
Produits domestiques	192	7,5 %
Médicaments à usage vétérinaire	81	3,2 %
Produits d'agrément, drogues et alcool	47	1,8 %
Articles de toilette et produits cosmétiques	46	1,8 %
Produits techniques et industriels	45	1,8 %
Champignons	38	1,5 %
Animaux venimeux	33	1,3 %
Autres agents ou agents inconnus	100	3,9 %
Total	2 547	100 %

Gravité des intoxications

Comme pour les médecins, les vétérinaires ont été priés de faire parvenir à Tox Info Suisse un retour au sujet de l'évolution de cas d'intoxication. Tox Info Suisse a reçu au total 22 rapports exploitables concernant des intoxications chez l'animal.

Fréquence des groupes d'agents toxiques et gravité des intoxications chez l'animal selon l'évaluation des rapports exploitables des vétérinaires

Groupes d'agents toxiques	Évolution					Total	
	O	L	M	G	F		
Gravité	O	L	M	G	F		
Champignons	2	1	–	–	–	3	13,6%
Médicaments	1	2	–	–	–	3	13,6%
Médicaments à usage vétérinaire	3	–	–	–	–	3	13,6%
Plantes	2	–	1	–	–	3	13,6%
Produits d'agriculture et d'horticulture	–	2	1	–	–	3	13,6%
Produits techniques et industriels	–	2	1	–	–	3	13,6%
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	1	–	1	–	–	2	9,1%
Produits d'agrément, drogues et alcool	1	–	–	–	–	1	4,5%
Produits domestiques	1	–	–	–	–	1	4,5%
Articles de toilette et produits cosmétiques	–	–	–	–	–	–	0,0%
Animaux venimeux	–	–	–	–	–	–	0,0%
Autres agents ou agents inconnus	–	–	–	–	–	–	0,0%
Total	11	7	4	–	–	22	100%

Gravité de l'évolution: O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Comptes annuels

Compte d'exploitation

Produits	2025	2024
CHF	CHF	
Organismes de soutien	365 950	365 950
Accords de prestations et de subventions		
Confédération (OFSP, OSAV) ¹⁾	610 547	613 543
Cantons	1 693 328	1 665 637
Hôpitaux	393 932	367 747
Autres ¹⁾	372 948	373 857
Dons	192 548	88 962
Autres produits	115 619	67 710
Total des produits	3 744 871	3 543 405
Charges		
Personnel ²⁾	3 741 951	3 592 376
Locaux	143 899	175 057
Informatique	274 562	381 438
Frais de bureau et coûts administratifs	32 028	33 347
Communication	9 765	11 190
Littérature spécialisée et archives	13 375	12 401
Autres charges d'exploitation / projets stratégiques	176 233	37 236
Amortissement des valeurs immatérielles	107 000	107 000
Total des charges	4 498 813	4 350 046
Résultat d'exploitation	– 753 942	– 806 640
Produits financiers	1 521	765
Charges financières	– 2 495	– 1 229
Résultat financier	– 975	– 464
Charges extraordinaires	–	227
Résultat extraordinaire	–	227
Résultat annuel avant reprise de provisions	– 754 917	– 807 331
Reprise de provision pour garantie des liquidités	760 000	810 000
Bénéfice de l'exercice	5 083	2 669

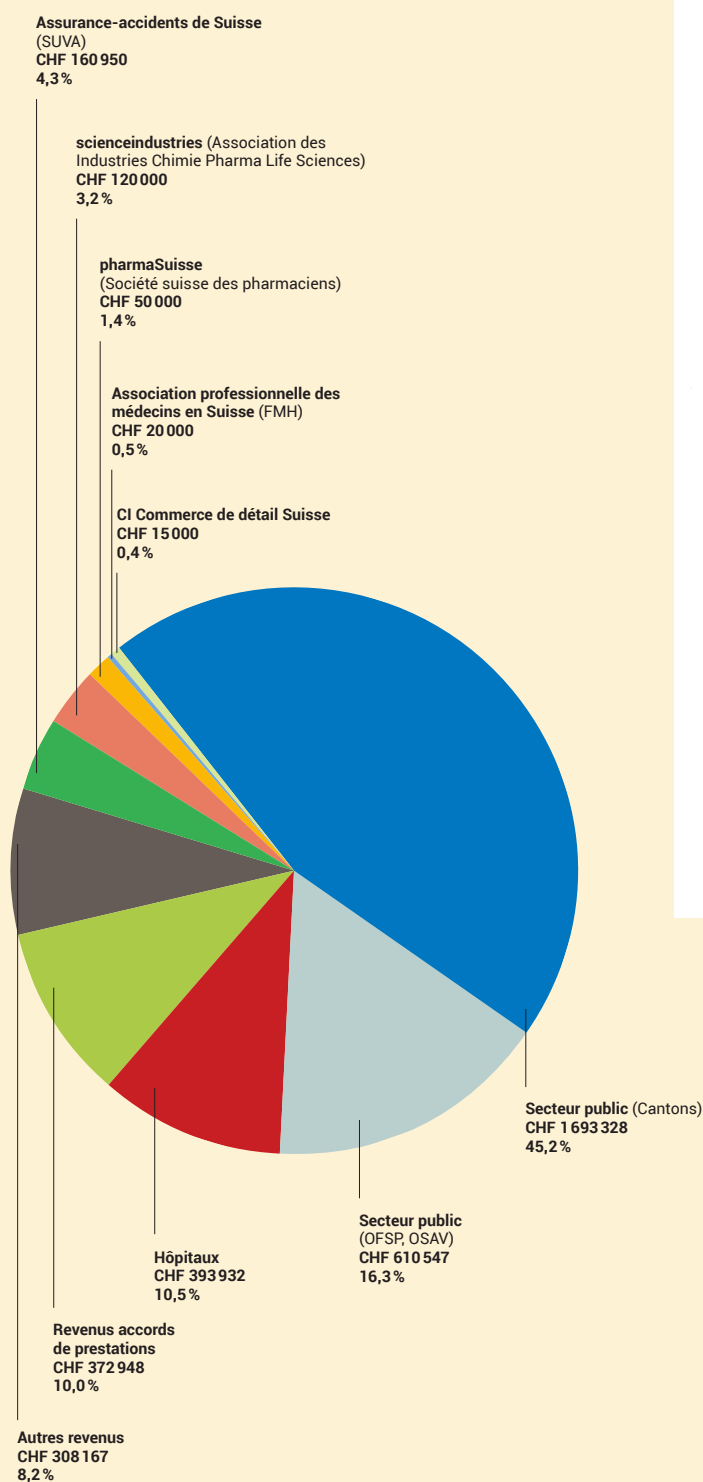
Bilan au 31 décembre

Actif	2025	2024
CHF	CHF	
Actifs circulants		
Liquidités	1 511 073	977 807
Créances d'exploitation	462 860	595 930
Autres créances à court terme	2 132	793
Actifs de régularisation	40 686	39 973
	2 016 751	1 614 502
Actifs immobilisés		
Valeurs immatérielles	536 000	643 000
	536 000	643 000
Total actifs	2 552 751	2 257 502
Passifs		
Capitaux de tiers à court terme		
Dettes d'exploitation	10 663	10 102
Autres dettes à court terme	77 899	33 593
Passifs de régularisation	1 377 483	372 184
	1 466 045	415 879
Capitaux de tiers à long terme		
Provision recherche	260 000	260 000
Provision garantie liquidités	380 000	1 140 000
	640 000	1 400 000
Fonds propres		
Capital de la fondation	100 000	100 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	300 000	300 000
Réserve capital garantie liquidités (organismes de soutien)	400 400	400 400
Capital lié constitué	– 353 694	– 358 778
– Report de l'exercice précédent	– 358 778	– 361 446
– Bénéfice de l'exercice	5 083	2 669
	446 706	441 623
Total passifs	2 552 751	2 257 502

¹⁾ Nouvelle présentation du contrat de prestations avec Swissmedic: désormais classé sous « Autres » au lieu de « Confédération »

²⁾ 23,3 équivalent temps plein en 2025

Provenance des revenus



Rapport de révision



Remerciements aux donateurs

Tox Info Suisse est une fondation privée d'intérêt public à but non lucratif. Elle est en grande partie financée par des dons provenant d'entreprises, d'organisations et de particuliers. Les dons sont affectés de manière ciblée au service d'information.

Dons dès CHF 1 000

Chaque don contribue à garantir la disponibilité du service de conseil en cas d'intoxication! Nous vous remercions d'avance de votre versement sur le compte suivant:

PostFinance:
IBAN CH20 0900 0000 8002 6074 7

Fondation Ernst Goehner (contribution aux projets)	25 000
Innovation Process Technology AG	16 650
Jean Pierre Lorent	5 000
Samariterverein Uetikon am See	4 410
Association suisse des droguistes	3 000
GABA Schweiz AG	3 000
Henkel & Cie AG	3 000
Procter & Gamble (Switzerland) SARL	3 000
Samariterverein MuttENZ	3 000
Association suisse des cosmétiques et des détergents	3 000
Unilever Schweiz GmbH	3 000
Dr Ulrich Schaefer	2 000
RB Hygiene Home Switzerland AG	2 000
Société médicale du canton de Schwyz	1 500
Société médicale du canton de Thurgovie	1 500
Roche Pharma (Schweiz) AG	1 500
Bernhard Müller	1 000
Davia Koetser	1 000
Dr med. Markus Frey	1 000
Erika Wüthrich	1 000
Galepharm AG	1 000
Isabelle Gigandet Bolliger	1 000
Knuchel Farben AG	1 000
Médecins Fribourg – Ärztinnen und Ärzte Freiburg	1 000
RSG Europe GmbH	1 000
Peter Neumann	1 000
Zambon Switzerland Ltd	1 000

Les dons plus modestes, qui ne figurent pas sur cette page, nous réjouissent, nous aident et nous engagent tout autant. Nous tenons à remercier ici chaleureusement toutes les donatrices et tous les donateurs.

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Poser les jalons pour un avenir durable

Assurer durablement l'existence d'un centre national de compétence en toxicologie aiguë et d'un service de conseil de haute qualité en matière d'intoxications nécessite des conditions-cadres stables sur les plans des ressources humaines, du financement et de l'organisation. Par des mesures ciblées dans trois domaines d'action prioritaires, Tox Info Suisse entend mettre en place les conditions nécessaires pour garantir durablement la qualité de ses prestations et répondre efficacement à l'évolution des exigences du système de santé.

Des conditions de travail conformes au marché

Des collaborateurs bien formés, expérimentés et engagés constituent le socle indispensable du centre antipoison suisse. Malgré de premiers progrès, les conditions de travail et la rémunération du personnel médical restent nettement inférieures au niveau du marché. Dans un contexte marqué par une pénurie aiguë de personnel qualifié, cette situation constitue un défi particulier. Le Conseil de fondation s'est donc fixé pour objectif d'améliorer ces conditions au cours des trois prochaines années afin de les rapprocher des pratiques du marché. Cette démarche vise à renforcer l'attractivité de Tox Info Suisse en tant qu'employeur et à favoriser la fidélisation à long terme de professionnels qualifiés. Elle implique à la fois de pourvoir l'ensemble des postes nécessaires au fonctionnement de l'institution et d'adapter progressivement les structures salariales aux conditions du marché. Parallèlement, la garantie d'un financement pérenne constitue une condition essentielle pour renforcer durablement la confiance des collaborateurs dans l'avenir de Tox Info Suisse.

Garantie du financement à moyen et à long terme

Depuis sa création, il y a plus de 60 ans, Tox Info Suisse doit régulièrement consacrer des ressources importantes pour assurer ses bases financières. La charge qui en résulte pour le Conseil de fondation et la direction rassemble des moyens qui pourraient être consacrés plus efficacement au développement des missions principales. La priorité est de conclure un contrat de prestations pluriannuel avec l'Office fédéral de la

santé publique et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé. L'objectif est d'assurer une base de financement fiable à moyen terme. Parallèlement, des discussions sont menées avec d'autres organismes de soutien institutionnels, actuels ou potentiels. Il s'agit notamment d'examiner comment garantir, dans certains domaines de prestations, par exemple pour les demandes provenant des hôpitaux ou dans le domaine du conseil en médecine vétérinaire, une rémunération couvrant les coûts des prestations fournies.

À long terme, une réglementation légale détaillée, et soutenue par l'ensemble des parties prenantes, est nécessaire afin que le financement ne doive pas être renégocié en permanence.

Développement continu de l'organisation

Outre les objectifs en matière de ressources humaines et de financement, Tox Info Suisse poursuit le développement continu de son organisation. Cela comprend la clarification des bases juridiques en vue d'une éventuelle transformation de Tox Info Suisse en institut médical. Parallèlement, d'autres mesures visant à optimiser les structures organisationnelles ainsi que de possibles coopérations stratégiques font l'objet d'un examen approfondi. Comme jusqu'à présent, Tox Info Suisse suit également avec attention les évolutions pertinentes du système de santé, du cadre réglementaire et de la prévention des intoxications. Les possibilités d'action qui en découlent sont évaluées en permanence et, lorsqu'elles sont jugées pertinentes et opportunes, mises en œuvre dans les meilleurs délais.

Le travail de Tox Info Suisse repose sur une large assise

Tox Info Suisse est une fondation privée. Elle a été fondée en 1966 et repose aujourd'hui sur un partenariat entre secteurs public et privé.

Fondateurs et organismes de soutien



pharmaSuisse est la Société suisse des pharmaciens. Elle a fondé en 1966 le « Centre d'Information Toxicologique de la Société Suisse de Pharmacie », aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



scienceindustries est l'Association des Industries Chimie Pharma Life Sciences, cofondatrice du « Centre Suisse d'Information Toxicologique » en 1967, aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



La Suva est le principal organisme d'assurance-accidents obligatoire en Suisse.



La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses.



La CI du commerce de détail suisse représente dans le débat politique les intérêts communs des entreprises suisses Coop, Migros et Denner.

Partenaires



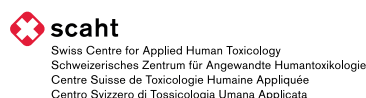
Tox Info Suisse est un institut associé à l'Université de Zurich dans les domaines de la recherche et de l'enseignement.



Tox Info Suisse est membre de la European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (www.eapcct.org).

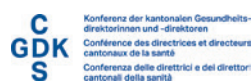


La Société de toxicologie clinique (GfKT) est la société des centres antipoison et des toxicologues cliniciens de langue allemande avec lesquels Tox Info Suisse coopère étroitement.

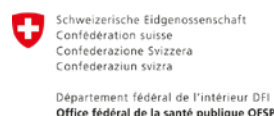


Tox Info Suisse est représentée au sein du Conseil de fondation du SCAHT.

Contrats de prestations et de subventions



Le conseil fourni à la population suisse est régi par un contrat de prestations conclu entre Tox Info Suisse et la CDS.



Dans le cadre du mandat de la Confédération fondé sur la législation relative aux produits chimiques, Tox Info Suisse contribue au conseil en cas d'intoxication et à la prévention des intoxications.



H+ est l'association suisse des hôpitaux et cliniques publics et privés. Les médecins hospitaliers font appel à l'expertise de Tox Info Suisse en cas d'intoxication et contribuent, grâce à leurs retours, à l'amélioration continue des conseils fournis par Tox Info Suisse.



Tox Info Suisse assure la toxicovigilance des médicaments vétérinaires pour le compte de l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic.

Les personnes qui s'engagent pour Tox Info Suisse

Conseil de fondation

Président: Dr méd. Josef Widler

Vice-Président: Dr Ulrich Schaefer, pharmaSuisse

Membres: Prof. Michael Arand, Université de Zurich / Orlando Bitzer, H+ (jusqu'au 14.7.2025) / Philipp Brugger, CDS / Dr méd. Bruno Damann, CDS / Dr Michael Matthes, scienceindustries / Dr méd. Anja Zyska Cherix, Suva

Membres d'honneur: Dr Franz Merki / Elisabeth Anderegg-Wirth

Direction

Directrice: Damaris Ammann

Cheffe de service et directrice adjointe: Dr méd. Cornelia Reichert

Cheffes de clinique: Dr méd. Colette Degrandi / Dr méd. Katrin Faber

Directeur scientifique et directeur de la formation postgrade: Prof. Dr méd. Alexander Jetter

Collaborateurs

Aria Ahadzada, méd. pract. (jusqu'au 31.1.2026) / **Claudia Beckmann**, méd. pract. (jusqu'au 31.8.2025) / **Linda Bosson**, triage (jusqu'au 30.11.2025) / **Maya Dekumbis**, méd. pract. (jusqu'au 31.5.2025) / **Ioanna Farmakis**, technicienne de surface (jusqu'au 31.7.2025) / **Joan Fuchs**, Dr méd. / **Isabella Gatti**, assistance RH (jusqu'au 31.10.2025) / **Mirjam Gessler**, Dr méd. / **Karen Gutscher**, Dr méd. (jusqu'au 31.8.2025) / **Rose-Marie Hauser-Panagl**, assistance au management / **Kristina Hersch**, méd. pract. (depuis 1.2.2025) / **Fabienne Hrvatin**, méd. pract. (depuis 1.9.2025) / **Evelyne Jina Prüss**, Dr méd. / **Noëmi Jöhl**, méd. pract. / **Irene Jost-Lippuner**, Dr méd. / **Seraina Kägi**, Dr méd. / **Ziad Kassem**, méd. pract. (depuis 1.4.2025) / **Helen Klingler**, Dr méd. / **Janosch Koch**, méd. pract. (jusqu'au 30.6.2025) / **Sandra Koller-Palenzona**, Dr méd. / **Birgit Krueger**, méd. pract. / **Jacqueline Kupper**, Dr méd. vét. (jusqu'au 30.6.2025) / **Max Maane**, méd. pract. (1.7.2025 jusqu'au 31.12.25) / **Nadine C. Martin**, Dr méd. (jusqu'au 31.10.2025) / **Franziska Möhr-Spahr**, triage / **Corinne Nufer**, infirmière experte en soins d'urgence / **Sabrina Raggenbass**, coordinatrice TIC / **Lynn Riethmann**, assistance au management / **Fritz Rigendinger**, Dr méd. / **Isabella Robbiani**, triage (17.2.2025 jusqu'au 31.1.2026) / **Miriam Scheuermann**, responsable RH / **Stefanie Schulte-Vels**, méd. pract. / **Julia Schumacher**, cheffe de projet / **Regina Schwarz**, infirmière / **Sandra Schweizer**, Dr méd. / **David Siegrist**, méd. pract (jusqu'au 31.1.2026) / **Alexandra Teitelbaum**, dipl. pharm. / **Aileen Wieser-Heller**, triage (depuis 1.1.2025)

Étudiant(e)s en médecine: Mahwash Adeli (depuis 21.10.2025), Philipp Amlehn (1.8.2025 jusqu'au 30.11.2025) / Sandra Bachmann (jusqu'au 31.5.2025) / Noa Nina Eichenberger (23.5.2025 jusqu'au 7.10.2025) / Fides Georgi (jusqu'au 31.12.2025) / Tal Guggenheim (depuis 18.11.2025) / Anaïs Guhl (1.8.25 jusqu'au 28.2.2026) / Ilaf Jamil (depuis 16.10.25) / Lisa Kammacher / Lea Keller (jusqu'au 31.8.2025) / Marlin Köppel (27.11.2025 jusqu'au 31.1.2026) / Andreas Nadig (jusqu'au 31.5.2025) / Nadine Natter (jusqu'au 30.4.2025) / Viviane Niess (jusqu'au 30.9.2025) / Mihailo Nikolic (18.11.2025 jusqu'au 20.2.2026) / Silan Peken (jusqu'au 31.8.2025) / Nina Schmidt / Léa Stahlberg (jusqu'au 31.5.2025)

Publications scientifiques

La liste des publications scientifiques, des thèses et des travaux de master se trouve également sur le site Internet www.toxinfo.ch.

Series of cases of acute olanzapine poisoning 2004–2023 [abstract].

Beckmann C, Jetter A.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 80–81.

Paracetamol (acetaminophen) poisoning; consensus definitions of poisoning types and outcomes to be used in the clinical toxicology recommendations collaborative systematic review.

Chiew AL, Wood DM, Cao D, Overberg A, Faber K, Wong A, Thanacoody R, Pomerleau AC, Gosselin S, Bhalla A, Lonati D, Bateman DN.
Clin Toxicol 2025; Mar 31: 1–5.
doi: 10.1080/15563650.2025.2479721.

Suicide attempts with plants reported to a Poison Centre over 30 years [abstract].

Degrandi C, Krueger B, Faber K.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 65–66.

Increase in ketamin abuse: combined data from a national poison centre (PC) and a drug checking service [abstract].

Faber K, Humm M, Jetter A, Degrandi C.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 42–43.

Severe poisoning – a trend analysis from 2003–2023 [abstract].

Gessler M, Faber K, Reichert C, Jetter A.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 140–141.

Attempted Suicide by Cerbera odollam Ingestion in Switzerland: A Case Report.

Girsberger V, Koller-Palenzona S, Jetter A, Kajdi ME.
Case Reports in Critical Care 2025; 5 S.:
<https://doi.org/10.1155/crcc/3846219>.

Fluorouracil-induced neurotoxicity: risk factors, clinical impact, and management strategies.

Hermann L, Degrandi C, Anliker T, Goette J, Haschke M, Liakoni E.
DOI: <https://doi.org/10.57187/preprint.16>.
Posted 31.7.2025.

Accidental human poisoning with houseplants: data from five Poison Information Centres [abstract].

Hermanns-Clausen M, Pietsch J, Acquarone D, Holzer A, Arif T, Fuchs J, Deters M, Begemann K.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 63.

Common recreational drug poisonings reported to 6 European Poison Information Centers from 2021–2024 [abstract].

Hondebrink L, Kader A, Jagpal PS, Arif T, Faber K, Hermanns-Clausen M.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 27.

Toxicity of aripiprazole in overdose: an evaluation of follow-up reports [abstract].

Jetter A, Beckmann C, Krueger B, Schulte-Vels S, Degrandi C, Reichert C.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 83.

There is no amatoxin in Lepiota cristata mushrooms in Switzerland [abstract].

Krueger B, Zoller B, Schulte-Vels S, Müller D, Jetter A, Gross A.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 20.

Intoxications par les champignons en 2024.

Krueger B, Zoller B.
SZP – Schweiz Zeitschr Pilzkd 2025; 103 (3): 12–15.

Akzidentelle Expositionen mit giftigen Zimmerpflanzen: Eine Auswertung

von Meldedaten aus Giftinformationszentren.
Pietsch J, Acquarone D, Holzer A, Arif T, Fuchs J, Deters M, Begemann K, Hermanns-Clausen M.
Dtsch Arztebl Int 2025; 122: 676–677.

Toxicity profile of acute metoclopramide overdose and adverse effects in children and adults [abstract].

Schulte-Vels S, Kägi S, Jetter A.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 86–87.

Hydroxyzine overdose: a retrospective study to determine the threshold for hospitalization [abstract].

Zatloukalla C, Dorner-Schulmeister S, Reichert C, Hoffmann-Walbeck P, Reinecke HJ, Dostal G, Seidel C, Färber E, Trompelt J, Holder-Koobc E, Prasa D, Stedtler U, Gros S, Klumb W, Genser D.
Clin Toxicol 2025; 63 (suppl. 2): 83.

IMPRESSUM:

Éditeur: Tox Info Suisse, Zurich

Design graphique: Stutz Medien AG, Wädenswil

© 2026

L'utilisation des textes et des images, même partielle,
n'est autorisée qu'avec l'accord préalable écrit de Tox Info Suisse.



Freiestrasse 16
8032 Zürich

URGENCE 145

Depuis l'étranger: +41 44 251 51 51

ADMINISTRATION +41 44 251 66 66

E-MAIL info@toxinfo.ch

INTERNET www.toxinfo.ch

